

De l'ordre des Diacres : Mgr Louis Trombetta, Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, et le R^{me} Père Joseph Calasanz Vidès de Llevaneras, Mineur Capucin, Consultant de plusieurs Congrégations Romaines.

Dans le même consistoire Mgr François Saenz de Urturi y Crespo, de l'Ordre des Mineurs, déjà nommé par Bref, a été transféré du Siège archiepiscopal de Santiago de Cuba à celui de Bostra.

Le Concile latin-américain. — Les réunions du Concile latin-américain se continuent au Collège latin américain des Prati di Capello. Les Pères du Concile sont au nombre de 53 : 13 Archevêques et 40 Evêques.

Dès les premières congrégations, les Pères s'occupèrent de la présidence ; ils avaient demandé au Souverain Pontife qu'elle fût confiée à un Cardinal, mais le Saint Père, voulant que les discussions eussent lieu avec la plus grande liberté, décréta qu'elle serait exercée par ordre de préconisation et tour à tour par les Archevêques présents au concile, comme étant ses délégués.

Un des Archevêques devient donc président du Dimanche au Mercredi inclusivement, et est remplacé par un autre qui, à son tour, exerce la présidence du jeudi au dimanche exclusivement.

Les Pères conciliaires ont également nommé leurs secrétaires, vice-secrétaires, et pourvu aux différentes charges du Concile. Citons parmi les consultants, le R^{me} Père Joseph Calasanz de Llevaneras, Mineur Capucin.

Chaque matin, un des Prélats dit la Messe du Saint-Esprit omettant la Bénédiction ; le président du côté de l'Épître entonne alors le *Veni Creator*. Un des évêques fait un sermon après lequel on dépose sur le banc de la présidence les décrets qui doivent se publier, et le Promoteur établit la formule de la publication. Si la session se reprend dans l'après-midi, le secrétaire publie le décret *de discessu*, la porte est ouverte, le président fait le Signe de la croix sur le Concile et tous les Pères sortent ; si, au contraire, la session est terminée, le diacre dit : *orate* ; tous s'agenouillent et le diacre ajoute : *oratio mentalis*. Le président donne alors la bénédiction solennelle.

Telle est l'étiquette observée dans toutes les réunions du Concile.